



# Le Bulletin des Jardins Taché

Volume 8, numéro 3, décembre 2006

Une initiative de l'Association des résidents des Jardins Taché

## **Mot du président Une nouvelle équipe à l'ARJT!**

Bonjour,

Lors de la dernière assemblée générale annuelle de l'ARJT le 25 octobre dernier, un nouveau conseil d'administration composé de neuf membres a été élu. Il me fait donc plaisir, en tant que nouvelle présidente, de vous présenter notre équipe fraîche, dynamique et solide! Tout d'abord, Éric Sévigny occupe désormais le poste de président sortant. Françoise Houle conserve le poste de secrétaire, Luc Fugère, le poste de trésorier et Julie Pelletier, rédactrice en chef du Bulletin. Nous avons accueilli cinq nouveaux membres occupant les postes de directeurs : Mélanie Théberge, David Côté, Diane Lemieux, Erin Murray et Steven Desjourdy.

La prochaine année sera remplie de défis. Nous conservons la liste des priorités élaborée en janvier dernier et qui a été présentée à notre conseiller municipal, Alain Pilon. Nous tâcherons de faire avancer les dossiers que nous avons désignés comme prioritaires.

Notre priorité numéro 1 sera de poursuivre nos démarches dans le dossier de la révision des problèmes de circulation et de sécurité sur les boulevards Taché et Lucerne autour de l'école Jean-de-Brébeuf ainsi que sur Taché entre les boulevards St-Joseph et St-Raymond. La ville de Gatineau a décidé de lancer un appel d'offre pour l'octroi d'un contrat de 80 000 \$ à une firme d'ingénieurs-conseils qui devra faire une étude de la

problématique décrite par l'ARJT à la ville et à la CCN et d'y proposer des solutions. L'ARJT suivra de près l'évolution de ce dossier afin de s'assurer que les solutions proposées dans le rapport remis par la firme d'ingénieurs-conseils (sans doute au printemps 2007) répondent aux besoins de notre quartier en matière de sécurité et de qualité de vie.

En collaboration avec Alain Pilon, l'ARJT poursuivra son rôle de vous tenir informés des dossiers qui touchent notre quartier tels que la construction d'unités résidentielles sur le prolongement de la rue Gabriel-Lacasse. Nous continuerons également à organiser des activités afin de rassembler les résidents du quartier. Je vous lance donc l'invitation à venir vous amuser au Carnaval des neiges le samedi 24 février 2007 à la patinoire St-Dominique!

N'hésitez pas à nous faire part de vos préoccupations et aussi à collaborer avec l'ARJT en communiquant avec l'un d'entre nous.

Je vous souhaite de passer un merveilleux Noël avec votre famille et vos amis.

Annie Drzymala  
Présidente de l'ARJT



### **Dans ce numéro :**

- |                              |     |                              |         |
|------------------------------|-----|------------------------------|---------|
| ⊙ Mot du président           | ~ 1 | ⊙ Carnaval des neiges        | ~ 3     |
| ⊙ Soins préventifs...        | ~ 2 | ⊙ Sondage sur l'herbe à poux | ~ 4     |
| ⊙ Je patine, tu patines...   | ~ 2 | ⊙ Fini les pesticides        | ~ 4     |
| ⊙ Le schéma de couverture... | ~ 3 | ⊙ Conte de Noël              | ~ 5 & 6 |



## Soins préventifs chez les enfants



Les soins préventifs procurent beaucoup d'avantages aux enfants. Ceux ayant une bonne dentition mastiquent plus facilement et absorbent plus de nutriments provenant de la nourriture que ceux qui ont une mauvaise dentition. Ils apprennent à parler plus rapidement et s'expriment plus clairement. Ils ont de meilleures chances d'être en santé, car les maladies de la bouche peuvent affecter la santé générale. Enfin, l'apparence a son importance : l'enfant qui a de belles dents aura davantage confiance en lui.

Avant même que les bébés aient leurs premières dents, il faut leur nettoyer les gencives avec un linge humide après chaque repas. Il est conseillé de ne pas les laisser dormir ou s'endormir avec un biberon de lait ou de jus, car il contient du sucre. Dès que les premières dents commencent à pousser, il faut les brosser avec une brosse à dents à soies souples, et passer la soie dentaire entre les dents qui se touchent. Lorsque l'enfant grandit, il est important que les parents lui enseignent les principes d'une bonne hygiène buccodentaire, notamment le brossage et l'utilisation régulière de la soie dentaire. L'enfant n'a pas la dextérité manuelle

nécessaire pour bien se brosser les dents. Les parents devraient donc superviser la technique de brossage de leur enfant.

### La prévention, c'est payant.

Les mesures préventives sont rentables à moyen et à long terme, tant sur le plan financier que sur la santé générale. Des visites régulières chez le dentiste permettent d'éviter que l'enfant ne développe des problèmes dentaires graves, tels que des caries ou des maladies des gencives, qui nécessiteront des traitements beaucoup plus coûteux et plus longs qu'un simple examen dentaire. De plus, certains enfants sont extrêmement stressés lorsqu'ils ont à subir des traitements qui prennent du temps ou qui nécessitent une anesthésie. Ils apprécieront sûrement ne pas être exposés à un tel stress. Le dentiste pourra vous conseiller sur les mesures préventives appropriées pour votre enfant, telles que le nettoyage des dents, le polissage, les applications de fluorure et la pose d'agents de scellement qui protègent les dents contre la carie. N'hésitez pas à lui poser des questions lors de la visite de routine.

La carie dentaire affecte la quasi-totalité de la population, dont 56 % des enfants de 7 et 8 ans et 75 % des jeunes de 14 ans (Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux, Programme national de santé publique 2003-2012, 2003).

---

## Je patine, tu patines, il arrose, nous patinons, vous patinez, ils arrosent... pour une bonne cause!



Comme par les années passées, je lance une invitation à tous et à toutes pour recruter pas moins de quatorze bénévoles pour voir à l'entretien régulier et minutieux de notre patinoire de quartier. Vos services ne seront requis qu'un soir par semaine entre 20 et 22 heures. Il arrive que des corvées de grattage soient organisées pendant les fins de semaine quand les précipitations sont importantes. Le reste du temps, un sous-contractant de la ville, mais surtout Normand Roberge, s'occupe de débayer la patinoire au moyen d'un tracteur.

Votre implication aide à maximiser le temps d'utilisation de la patinoire par les gens du quartier. Allez impliquez-vous!

«Juste un p'tit deux (heures) pour changer le monde» (extrait d'une chanson du groupe *Les Respectables*).

Parce que rappelez-vous, il faut penser globalement mais agir localement n'est-ce pas?

Communiquez avec moi, **Pierre Larabie**, au 771-2484 ou [plarabie@videotron.ca](mailto:plarabie@videotron.ca)



## Le schéma de couverture de risques en incendie

Quand la ville de Gatineau a organisé des assemblées publiques sur le projet de schéma de couverture de risques en incendie (SCRI), en avril dernier, une trentaine de citoyens seulement se sont présentés aux deux rencontres. Pourtant, le SCRI est maintenant fort présent dans les discussions du Conseil municipal et, même, parmi le CA de l'ARJT et d'autres associations de citoyens !

Qu'est-ce que ce schéma ? Il s'agit d'un plan d'action municipal pour assurer la protection des citoyens et de leurs biens contre les incendies. En particulier, le plan impose une desserte de dix pompiers dans un délai de dix minutes (10 en 10) pour les risques faibles et moyens. Le schéma découle de la Loi sur la sécurité incendie, adoptée par le Québec en 2000, qui exige que la ville soumette un projet de schéma au ministre de la Sécurité publique. Comme la ville de Gatineau a beaucoup changé depuis la fusion de 2002, le schéma doit refléter une harmonisation des services sur l'ensemble du territoire gatinois. La mise en œuvre du schéma doit commencer en 2007.

Pourquoi le schéma fait-il réagir si fort les élus municipaux ? Parce qu'il va imposer des investissements de départ d'au moins 45 millions de dollars pour la construction de nouvelles casernes de pompiers (Aylmer et Masson-Angers) et l'achat d'équipement. En outre, la ville embauchera plus de 100 nouveaux pompiers (salaires annuels de plusieurs millions de dollars).

Le district de Val-Tétréau sera affecté fortement car la caserne du Plateau (boulevard St-Raymond), construite il y a quelques années, sera « relocalisée » à Aylmer, c'est-à-dire fermée comme caserne et reconvertie en autre chose, si faisable. Pour notre quartier, ce sera la deuxième fermeture, après celle de la caserne située sur le boulevard Taché près de l'UQO,

qui a été remplacée par celle du Plateau. À titre de contribuables, nous avons déjà payé pour ces édifices et nous paierons pour les nouvelles constructions, comme pour l'ensemble du SCRI. Le quartier serait desservi par la caserne située sur la rue St-Rédempteur (près de la Polyvalente de l'Île).

Bien des raisons peuvent être évoquées pour refuser l'actuel projet de SCRI pour Gatineau comme le fait que la ville soit éparpillée sur un immense territoire, avec de nombreux « espaces » non construits et peu de secteurs industriels, que les extrémités de la ville étaient couvertes avant la fusion, que la densité résidentielle et commerciale la plus forte est dans le secteur de Hull et que ces politiques sont imposées par le gouvernement provincial sans le moindre soutien financier. Notre conseiller, Alain Pilon, s'y oppose comme d'autres conseillers municipaux - parce que la dette de la ville croîtra d'une soixantaine de millions de dollars et que les taxes devront être augmentées pour financer ce SCRI. Le vote du Conseil sur le budget de 2007 doit avoir lieu le 12 décembre. Le CA de l'ARJT a décidé d'appuyer Monsieur Pilon dans son opposition au schéma tel qu'il a été proposé aux citoyens dans les derniers mois.

Vous voulez en savoir plus ? Le site web de la ville affiche le schéma (174 pages). Surveillez aussi les médias.

*Françoise Houle  
membre du CA, ARJT*

---

## Carnaval des neiges du quartier

La troisième édition du Carnaval des neiges de l'ARJT aura lieu le samedi 24 février 2007 à la patinoire du quartier. Courses à patins, parties de hockey, chocolat chaud et musique seront au rendez-vous ! Les détails vous seront communiqués en février.

Au plaisir de vous y voir!!!

L'ARJT



## **Aaaaaaa... Tchoummmm!**

### **Sondage sur l'herbe à poux**

Avez-vous cet automne souffert de symptômes d'allergies saisonnières, tels que :

Irritation du nez

Éternuements à répétition

Yeux enflés et larmoyants

Congestion des sinus

Picotement de l'arrière-gorge

Toux rauque allant jusqu'à l'asthme chronique pour certains

Dans l'affirmative, veuillez simplement nous envoyer une courte réponse à l'adresse suivante : [admin@jardinstache.ca](mailto:admin@jardinstache.ca) ou téléphonez au 819-772-6879 (Valérie-Anne Bachand).

Merci d'avance de votre collaboration. Ce sondage servira à évaluer la nécessité de réaliser au printemps prochain, un projet de lutte à l'herbe à poux dans le quartier.

Saviez-vous que l'herbe à poux se propage sur de courtes distances? Donc la lutte à l'herbe à poux à l'échelle d'un quartier peut véritablement faire ses preuves...

En attente de vos nouvelles à ce sujet!

Pour en savoir plus :

<http://www.rsqa.qc.ca/ps02rsqf.htm>

---

## **Au Québec, fini les pesticides depuis 2006**

### **Est-ce que votre compagnie d'entretien de pelouse respecte la loi?**

L'entretien de votre pelouse est probablement le dernier de vos soucis à ce moment-ci de l'année. Mais l'information qui suit vous aidera peut-être - c'est ce que nous espérons - à faire un choix plus éclairé lorsque les compagnies d'entretien de pelouse vous solliciteront dès la fin de l'hiver.

Depuis cette année, l'épandage de pesticides à des fins esthétiques est interdit au Québec en vertu du Code de gestion des pesticides du Québec. En d'autres mots, l'utilisation de pesticides est interdite en milieu résidentiel et cela ne peut qu'avoir un impact positif sur la santé de tous (plus particulièrement sur celle des enfants) ainsi que sur la santé de notre environnement.

Malgré cette interdiction, nous avons été surpris de revoir, tout au long de l'été, ces petites pancartes interdisant de marcher sur la pelouse. Nous avons transmis l'information qui se trouvait sur l'une d'entre elles au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et reçu la confirmation que l'utilisation de ce produit (l'herbicide Oracle Dicamba, toxique pour la santé humaine) allait à l'encontre du Code de gestion des pesticides. Le responsable du Ministère nous a également révélé que

la compagnie d'entretien avait déjà été informée que son utilisation du produit était illégale. Il est difficile de penser que cette compagnie bien connue pouvait ne pas être au courant de ce fait. Est-ce qu'on a essayé de gagner du temps ? Est-ce explicable par une mauvaise gestion ? À vous de juger.

Pour le bien de nos enfants, avant de faire affaire avec une telle compagnie, veuillez vous assurer l'été prochain que l'entretien de votre pelouse se fait en conformité avec le Code de gestion des pesticides. Il existe maintenant plusieurs méthodes et produits d'entretien plus écologiques et moins nocifs pour la santé. Vous avez tout l'hiver pour y penser !

*Valérie-Anne Bachand et Luc Fugère*

Pour en savoir plus :

<http://www.mddep.gouv.qc.ca/pesticides/permis/code-gestion/>

<http://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/> - loi sur les pesticides

<http://www.cap-quebec.com/>





## **Fandou et la Grande Rivière**

Il était une fois une biche et son faon qui habitaient le parc de la Gatineau. Fandou était né au printemps dernier et, bien qu'il se pensait déjà grand, il devait passer encore l'hiver avec sa mère comme le voulait la tradition chez les chevreuils.

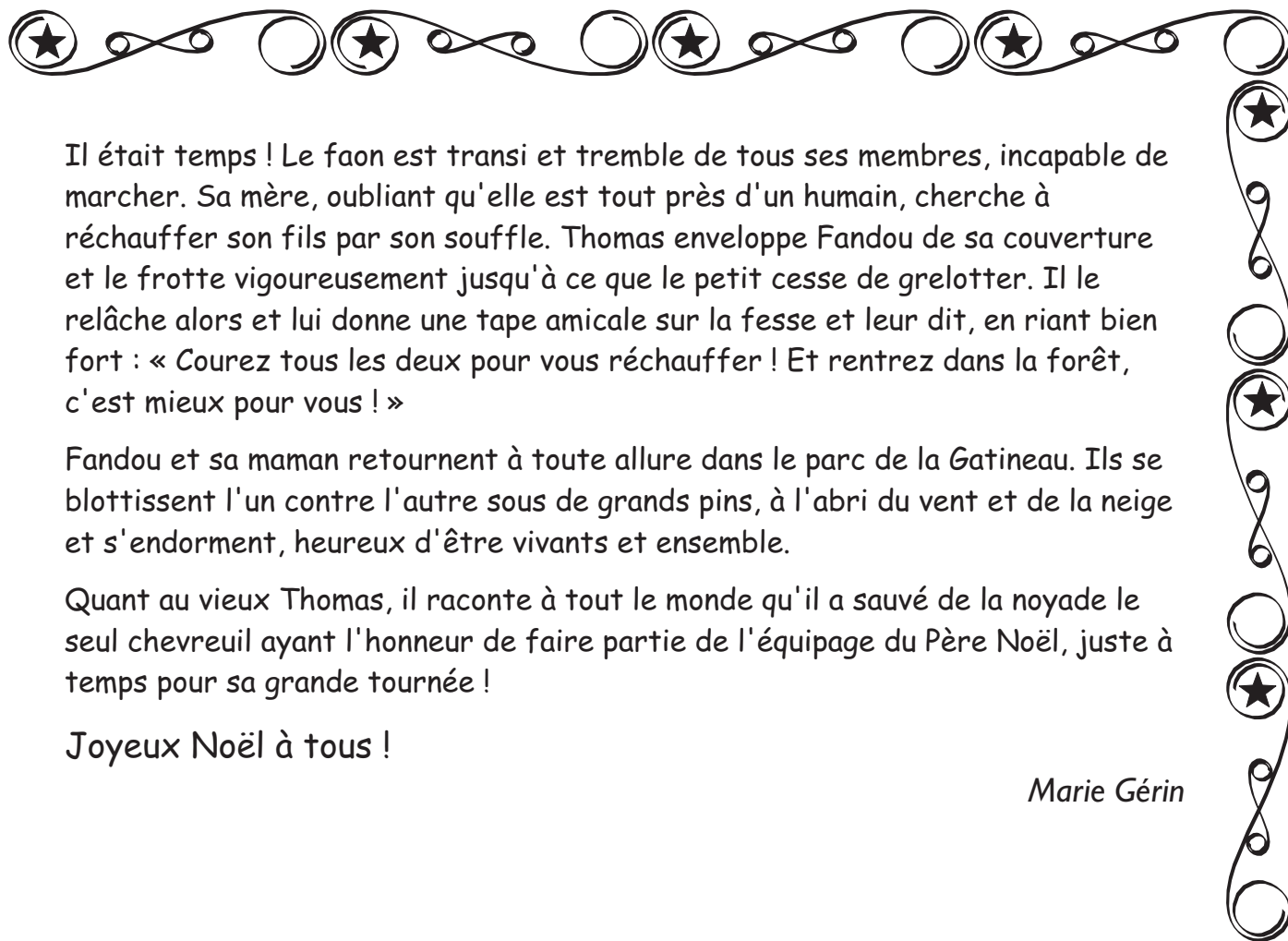
Douceur, sa maman, aimait Fandou de tout son cœur et voulait le protéger de tout malheur. C'est pourquoi elle lui défendait parfois d'aller trop près des habitations humaines ou de s'approcher des rues, là où des automobiles roulaient vite et pouvaient le frapper.

Fandou écoutait presque toujours sa maman, mais il avait l'esprit aventurier et un de ses rêves était d'aller boire à la Grande Rivière dont il avait entendu parler dans la forêt. De temps à autre, il allait tout à côté de l'écurie de la ferme Moore pour y voir, à travers les branches maintenant dénudées, quelques reflets bleutés de cette eau qui l'attirait tellement.

Un jour de décembre où le froid et la neige étaient arrivés, il réussit à convaincre sa mère de traverser cette grande rue, seul véritable obstacle vers la rivière. Douceur savait que la noirceur serait le meilleur moment pour entreprendre leur expédition puisque les humains dorment presque tous à ce moment. En quelques bonds, ils enjambent le boulevard Taché. Fandou, ne pouvant plus se retenir, court droit devant, traverse un champ et se trouve enfin au bord de la Grande Rivière. Qu'elle est belle ! La neige des berges fait ressortir le noir de l'eau et le clair de lune s'y reflète sous forme d'une multitude de petites étincelles.

Fandou s'approche pour y boire, enfin. Il dépose ses sabots sur la glace encore trop fragile... Crac ! La glace cède. Crac ! Fandou perd pied, s'enfonce dans l'eau déjà profonde et très froide. Le courant l'entraîne. Douceur cherche à l'attraper, mais en est incapable. Tout au plus peut-elle crier en courant sur la berge : « Tiens bon, tiens bon, je suis là Fandou ! » « Maman ! Viens me chercher ! » crie Fandou, affolé.

Or, à la plage Moussette, le vieux Thomas installait son équipement de pêche blanche. Il venait tout juste de forer ses trous que soudain, il s'arrête, surpris par les cris désespérés qui percent le silence de la nuit. Voyant arriver Douceur à la course, son instinct d'homme de la nature comprend ce qui se passe. Il saisit une des longues cordes qu'il avait avec lui, s'approche du courant et, comme un cowboy attrape un cheval au lasso, il enlace la tête de Fandou qui émerge à peine de l'eau.



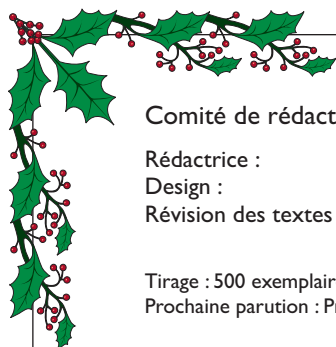
Il était temps ! Le faon est transi et tremble de tous ses membres, incapable de marcher. Sa mère, oubliant qu'elle est tout près d'un humain, cherche à réchauffer son fils par son souffle. Thomas enveloppe Fandou de sa couverture et le frotte vigoureusement jusqu'à ce que le petit cesse de grelotter. Il le relâche alors et lui donne une tape amicale sur la fesse et leur dit, en riant bien fort : « Courez tous les deux pour vous réchauffer ! Et rentrez dans la forêt, c'est mieux pour vous ! »

Fandou et sa maman retournent à toute allure dans le parc de la Gatineau. Ils se blottissent l'un contre l'autre sous de grands pins, à l'abri du vent et de la neige et s'endorment, heureux d'être vivants et ensemble.

Quant au vieux Thomas, il raconte à tout le monde qu'il a sauvé de la noyade le seul chevreuil ayant l'honneur de faire partie de l'équipage du Père Noël, juste à temps pour sa grande tournée !

Joyeux Noël à tous !

Marie Gérin



Comité de rédaction du *Bulletin*

Rédactrice : Julie Pelletier  
Design : Marie Guttadauria  
Révision des textes : Claude Grondin

Tirage : 500 exemplaires  
Prochaine parution : Printemps 2007

Un service de révision de texte est offert aux auteurs

Le conseil de l'Association des résidents  
des Jardins Taché 2006-2007

Annie Drzymala (présidente)	773-2019
Eric Sévigny (président sortant)	772-6879
Françoise Houle (secrétaire)	778-3815
Luc Fugère (trésorier)	778-6611
Julie Pelletier (rédactrice)	772-8501
Mélanie Thêberge (directeur)	777-6713
David Côté (directrice)	770-8708
Diane Lemieux (directeur)	595-8984
Erin Murray (directeur)	777-1793
Steven Desjourdy (directeur)	773-2019

